

**Cabinet du maire**  
Hôtel de ville  
4333, rue Sherbrooke O.  
Westmount, QC H3Z 1E2



**OFFICE OF THE MAYOR**  
CITY HALL  
4333 SHERBROOKE STREET W.  
WESTMOUNT, QC H3Z 1E2

13 janvier 2026

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année. Cette lettre accompagne votre compte de taxes municipales pour l'année 2026. Le budget de fonctionnement de 145,7 M\$ (excluant Hydro Westmount) que nous avons adopté le 13 janvier dernier reflète une priorité claire de votre conseil municipal : assurer la pérennité de notre Ville tout en gérant rigoureusement les fonds publics.

Cette gestion rigoureuse passe notamment par un contrôle strict de la masse salariale et une optimisation de nos opérations. Grâce à une hausse des revenus municipaux de 9,5 M\$ (excluant Hydro Westmount) et une augmentation des dépenses (incluant les rémunérations) limitée à 2,2 M\$, la Ville dégage un accroissement net de 7,3 M\$ par rapport au budget précédent. Ce montant permettra de réduire notre recours aux surplus de 4,3 M\$ (qui seront ainsi disponibles pour de futurs travaux d'infrastructure) tout en investissant 3,0 M\$ supplémentaires en 2026 en paiement comptant dans nos infrastructures.

Comme vous le savez certainement, deux facteurs majeurs influencent votre facture fiscale. Le premier, la valeur de votre propriété, échappe largement au contrôle de la Ville de Westmount. En effet, c'est la Ville de Montréal qui établit le rôle d'évaluation foncière pour l'ensemble de l'agglomération, selon des critères de marché. Le nouveau rôle triennal, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2026, montre une hausse de 5,6 % de la valeur totale des propriétés à Westmount. Toutefois, il y a de grandes disparités dans le taux d'augmentation de la valeur foncière d'une propriété à l'autre au sein de notre Ville, parfois même au sein d'un même quartier.

Le second facteur qui a une incidence sur votre compte de taxes est le taux de taxation, sur lequel votre Conseil dispose d'un pouvoir décisionnel. Notre défi consistait à équilibrer deux enjeux : minimiser l'impact de la hausse de la valeur foncière sur votre compte de taxes et garantir le financement de nos infrastructures essentielles.

Westmount est à un tournant. Pour éviter une détérioration coûteuse de nos actifs, nous devons accélérer nos investissements. À cet effet, nous avons adopté un Programme triennal d'immobilisations (PTI) ambitieux de 149,7 M\$. Dès cette année, 48,1 M\$ seront investis, dont 31,8 M\$ pour la réfection des rues (Murray Hill, Arlington, Mountain, ainsi que des portions de Claremont, Victoria, Sherbrooke et Sainte-Catherine) et de nos réseaux d'aqueduc et d'égouts. Nous investirons également cette année pour assurer pour la fiabilité du réseau d'Hydro Westmount et la sécurité de nos bâtiments publics.

Pour financer ces projets, nous avons opté pour une approche stratégique. Cette année, votre compte de taxes se compose d'une taxe foncière générale (dont le taux a été sensiblement réduit par rapport à l'an dernier) et d'une taxe spéciale dédiée aux infrastructures. Le résultat de cette approche nous permet de limiter l'augmentation du taux de taxation total par tranche de 100 \$ d'évaluation à 0,53 %. Dans le même temps, les revenus de la taxe spéciale Infrastructure nous permettront d'accélérer le financement au comptant des travaux urgents tout en protégeant notre capacité d'emprunt pour les grands projets.

Enfin, pour faciliter votre planification budgétaire, nous introduisons une nouveauté : vous pourrez désormais acquitter votre compte de taxes en trois versements sans intérêt, au lieu de deux.

Je vous invite à consulter les détails du budget 2026 et du PTI 2026-2027-2028 sur le site Web de la Ville à [westmount.org/budget](http://westmount.org/budget).

## Taxes foncières

Vous trouverez ci-dessous les taux de taxation municipaux pour l'année 2026 par tranche de 100 \$ d'évaluation (ainsi que ceux de l'année dernière à titre indicatif).

Catégorie d'immeuble	Taxe foncière générale 2026	Taxe foncière spéciale Infrastructure 2026	Taxe foncière totale 2026	Taxe foncière totale 2025
Résidentiel	0,6422 \$	0,0161 \$	<b>0,6583 \$</b>	0,6548 \$
Non- résidentiel	2,8256 \$	0,0708 \$	<b>2,8964 \$</b>	2,8809 \$

Pour 2026, la valeur de la maison unifamiliale moyenne, telle qu'établie dans le nouveau rôle d'évaluation par la Ville de Montréal, est de 2 705 159 \$. Par conséquent, le compte de taxes pour une maison unifamiliale moyenne (incluant la taxe spéciale - Infrastructure) sera alors de 17 808 \$.

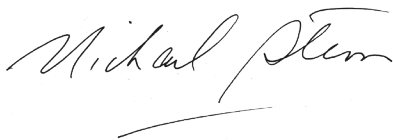
Les dates limites des trois (3) versements pour le paiement des taxes foncières sont :

- le 9 mars 2026 pour le premier versement,
- le 9 juin 2026 pour le deuxième versement, et
- le 9 septembre 2026 pour le troisième versement.

Pour toute question concernant votre compte de taxes, veuillez communiquer avec le Service des finances de la Ville par courriel à [taxation@westmount.org](mailto:taxation@westmount.org) ou par téléphone au 514 989-5234.

En vous acquittant de vos taxes foncières, vous posez un acte de citoyenneté qui contribue grandement à faire de Westmount une ville prête à relever les défis de demain et qui fait la fierté de notre communauté.

Cordialement,



**Michael Stern**  
Maire de Westmount